



Dossier suivi par : **Murielle DUCASSOU**

Service des Affaires Scolaires

Téléphone : 0559452919

Courriel : scolaire@ondres.fr

Objet : Rentrée scolaire 2020 2021

INFORMATION AUX FAMILLES

Ondres, le 14 Août 2020

Madame, Monsieur

Ce début d'année scolaire ne ressemblera pas aux années précédentes du fait de la pandémie toujours en cours sur le territoire français et nous devons continuer à appliquer les protocoles sanitaires qui avaient été définis par l'Etat depuis le 22 juin 2020.

De ce fait, nous avons dû adapter le fonctionnement de nos services afin d'être en mesure d'accueillir vos enfants dans les meilleures conditions tout en respectant lesdits protocoles (voir modalités d'inscription aux différents services).

Voici donc quelques informations pour tout savoir :

LES ECOLES

Rentrée scolaire dans les écoles d'Ondres : Mardi 1er septembre 2020 dès 8h20 à l'école maternelle (attention rentrée échelonnée pour les petites sections) et dès 8h30 à l'école élémentaire.

Horaires des écoles : SEMAINE 4 JOURS : LUNDI MARDI JEUDI ET VENDREDI

École maternelle : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 16h30

École Élémentaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h40 à 12h et de 13h40 à 16h20

Stationnement

Quatre parkings sont à votre disposition : école maternelle, école élémentaire, église, place publique Richard Feuillet.

Pour la sécurité de tous et particulièrement de vos enfants, nous vous demandons d'utiliser ces parkings et de ne pas stationner votre véhicule sur les accotements. Les déplacements doux sont également une très bonne alternative, pensez-y !

La police municipale veillera au bon déroulement de cette rentrée scolaire comme chaque année.



LES SERVICES MUNICIPAUX

Dès le Mardi 1er Septembre 2020, jour de la rentrée scolaire, l'ensemble des services municipaux suivant fonctionneront normalement :

Accueil Périscolaire : DANS LE CADRE DE LA PANDEMIE LES FAMILLES NE SONT PLUS AUTORISEES A RENTRER SUR LES DIFFERENTS LOCAUX MUNICIPAUX

- le matin et le soir :
 - Les enfants de l'école maternelle seront accueillis par les animateurs au sein de l'école maternelle, portillon à l'extérieur côté restauration scolaire maternelle.
 - Les enfants de l'école élémentaire seront accueillis au sein des locaux du centre de loisirs, l'accueil se fera sur le côté de la structure, un portillon a été mis en place a cet effet côté Jardin. L'acheminement des enfants s'effectuera en empruntant le cheminement piétons et sera encadré par l'équipe d'animation.

- **Pédibus :**

3 départs :

- Ancienne Poste : 8h10
- Place Richard Feuillet : 8h20
- Ecole Maternelle en direction de l'école élémentaire : 8h30

- **Restaurant Scolaire**

- **Transports scolaires**

Nous vous rappelons qu'une inscription préalable à ces services est obligatoire. Pour toutes modifications vous devez vous rendre sur le portail de la famille avec votre identifiant (votre adresse mail) et votre mot de passe (vous trouverez le lien sur le site de la Ville). Il est important que les droits de vos enfants soient à jour afin de ne pas avoir une facturation différente de la fréquentation réelle de vos enfants.

Petit rappel concernant les réservations ou modifications des différents services sur le Portail de la Famille, celui-ci sera ouvert **à partir du 17 Août 2020** :

- Accueil périscolaire, restauration scolaire : Vous pouvez faire vos modifications jusqu'au :
 - * **Vendredi avant 16 Heures pour les réservations et modifications du lundi et du mardi**
 - * **Lundi avant 16 Heures pour les réservations et modifications du jeudi et du vendredi.**

- Ramassage scolaire : **jusqu'au vendredi, avant la semaine concernée et ce avant 16 heures.**
- Mercredi : **Vous pouvez faire vos réservations ou vos modifications jusqu'au lundi 16 heures, précédent le mercredi concerné.**

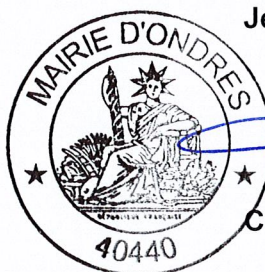
Nous vous demandons d'utiliser **UNIQUEMENT** le Portail de la Famille pour toutes vos modifications.

Toute annulation non effectuée, dans les délais impartis, sur le portail de la famille, concernant le service de restauration scolaire impliquera le paiement du repas commandé, auprès de notre prestataire. Merci de nous aider à maîtriser le gaspillage alimentaire et ce fait que nous ne commandions pas des repas pour des enfants qui ne seraient pas présents sur le service.

Le service des Affaires scolaires est là pour vous accompagner dans toutes vos démarches, n'hésitez pas à nous contacter, pour se faire merci de bien vouloir prendre RDV directement auprès du service soit par téléphone au 0559452919 ou par mail scolaire@ondres.fr et ce du fait qu'avec la pandémie nous devons restreindre le nombre de personnes qui rentreront au sein des différents services.

BONNE RENTREE A TOUS !!

La Maire-Adjointe déléguée à
l'Education l'Enfance et la
Jeunesse,




Caroline GUERAUD CAMY